

## RAPPORT D'ESSAI

**Demandeur :** ASKLE SANTE  
200, rue Charles Tellier  
ZI Grézan  
30030 NIMES Cedex 1

**Référence de la commande :** Commande CA-06S22-001902 du 31 mai 2006

**Objet :** Comportement au feu d'un coussin

**Référence commerciale :** Coussin référencé "VCAE – coussin Alova ergonomique"

**Document de référence :** Norme NF EN 597 - parties 1 et 2 de mai 1995

## 1. DESCRIPTION DES ECHANTILLONS

Le Laboratoire national de métrologie et d'essais a réceptionné le 7 juin 2006 un coussin référencé "**VCAE – coussin Alova ergonomique**" pour des essais de comportement au feu suivant la norme NF EN 597 - parties 1 et 2.

Les informations suivantes ont été communiquées par le demandeur.

### 1.1. COMPOSITION DE LA HOUSSE référencé "PROMUST PU HD"

#### 1.1.1. Face supérieure

Composition	:	polyester enduit polyuréthane
Masse surfacique (g/m <sup>2</sup> )	:	195
Epaisseur (mm)	:	0,5
Coloris	:	gris anthracite
Traitement subi	:	Néant

#### 1.1.2. Face inférieure - Optigrip

Composition	:	polyester enduit polyuréthane
Masse surfacique (g/m <sup>2</sup> )	:	150
Epaisseur (mm)	:	0,3
Coloris	:	gris
Traitement subi	:	Néant

#### 1.1.3. Fermeture à glissière

Composition du ruban	:	polyester
Composition du fil de couture	:	polycoton noir

### 1.2. COMPOSITION DU GARNISSAGE

Composition	:	mousse polyuréthane viscoélastique moulée
Masse volumique (kg/m <sup>3</sup> )	:	95
Coloris	:	beige / grise
Dimensions totales (cm)	:	40 x 40 x 9

## 2. CONDITIONNEMENT

L'échantillon et les cigarettes ont été conditionnés avant essai pendant au moins 16 heures à une température ambiante de (23 ± 2)°C et à une humidité relative de (50 ± 5) %.

### 3. CONDITIONS DE REALISATION DES ESSAIS

Les essais ont été effectués le 7 juillet 2006, conformément aux exigences de la norme NF EN 597 - parties 1 et 2.

#### 3.1. SOURCE D'ALLUMAGE – CIGARETTE EN COMBUSTION

Deux cigarettes ont été positionnées sur le coussin.

Les essais 1 et 2 ont été menés conjointement.

#### 3.2. SOURCE D'ALLUMAGE – EQUIVALENTE A L'ALLUMETTE

Deux applications ont été effectuées sur le coussin.

### 4. RESULTATS

"Les résultats d'essais suivants se rapportent uniquement à l'allumabilité de la combinaison des matériaux dans les conditions spécifiques de l'essai ; ils ne sont pas destinés à évaluer dans sa totalité le risque potentiel de feu du matelas en usage".

#### 4.1. SOURCE D'ALLUMAGE – CIGARETTE EN COMBUSTION

Les résultats sont rassemblés ci-dessous :

<b>Critères d'allumage par combustion progressive</b>	
Combustion se développant dangereusement	<b>Non</b>
Eprouvette d'essai entièrement consumée	<b>Non</b>
Combustion à travers toute l'épaisseur de l'éprouvette	<b>Non</b>
Combustion de l'éprouvette pendant plus de 1 heure	<b>Non</b>
Carbonisation s'étendant sur plus de 50 mm	<b>Non</b>
<b>Critères d'allumage par flammes</b>	
Apparition de flammes	<b>Non</b>

Il y a non allumage.

suite du rapport page suivante

4.2. SOURCE D'ALLUMAGE – EQUIVALENTE A L'ALLUMETTE

Les résultats sont rassemblés ci-dessous :

Critères d'allumage par combustion progressive	
Combustion se développant dangereusement	Non
Eprouvette d'essai entièrement consumée	Non
Combustion à travers toute l'épaisseur de l'éprouvette	Non
Combustion de l'éprouvette pendant plus de 1 heure	Non
Carbonisation s'étendant sur plus de 50 mm	Non
Critères d'allumage par flammes	
Combustion se développant dangereusement	Non
Eprouvette d'essai entièrement consumée	Non
Combustion à travers toute l'épaisseur de l'éprouvette	Non
Combustion jusqu'aux extrémités de l'éprouvette	Non
Allumage avec persistance de flamme supérieure à 120 s	Non

Il y a non allumage.

5. CONCLUSION

Le coussin référencé "**VCAE – coussin Alova ergonomique**" **pass**e l'essai à la cigarette en combustion suivant la norme NF EN 597 - partie 1 et **pass**e l'essai à la flamme équivalente à une allumette suivant la norme NF EN 597 - partie 2.

Trappes, le 13 juillet 2006

Le Chef de la Division  
Comportement au Feu



Alain SAINRAT



Réalisation de l'essai  
Florence CADO  
Le Responsable de l'essai



Jean-Luc JANNIC

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons, aux produits ou aux matériels soumis au LNE et tels qu'ils sont définis dans le présent document".

Philippe ESPINASSE  
Affaires Réglementaires et Médicales  
s/c Christophe CASTELLANO  
Directeur Exécutif des Opérations  
**ASKLÉSANTÉ** groupe WINNCARE  
200 rue Charles Tellier - 30034 Nîmes cedex I

**OBJET** : Engagement sur l'honneur d'équivalence de références

Je, soussigné Philippe Espinasse, agissant en tant que Responsable des Affaires Réglementaires et Médicales pour la société **ASKLE SANTE** groupe Winnicare, certifie que les résultats de tests d'essai :

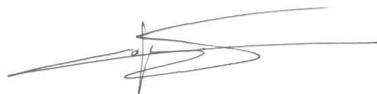
- du dossier *F120394* document CEMATE/3 du LNE\_ fourni au titre du coussin Ergonomique ALOVA avec housse Promust PU HD,

sont applicables par extension aux produits en ALOVA munis d'une protection en Promust PU HD suivants :

- décharges talonnières large de référence VTLA/HIPH
- décharges talonnières fond de lit de référence VTLAXL/HIPH
- cales de décubitus de référence VCDA/50

A valoir ce que de droit,

Nîmes, le 22/11/2010



Philippe ESPINASSE  
S/c Christophe CASTELLANO  
**ASKLESANTE** groupe **Winnicare**